

# Les Infos de Base

Mercredi 8 mai 2013  
volume 16, numéro 19  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 19 du 8 mai 2013. Les modifications apportées par L.Q. 2013, c. 4, 5 et entrées en vigueur au 8 mai 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 8 mai 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 19 du 8 mai 2013, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 18 du 4 mai 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 23 mai 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 17 du 24 avril 2013, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 16 du 20 avril 2013.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2013.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 25 février 2013 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, n° 10 du 8 mai 2013. Les modifications apportées par L.C. 2013, ch. 1, 2, 3, 7, 8 et entrées en vigueur au 8 mai 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 8 mai 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 10 du 8 mai 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 8 mai 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2013.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 19 avril 2013.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 19 avril 2013 et contient maintenant 9 120 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 24 septembre 2012.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

*Loi électorale*, RLRQ, c. **E-3.3**, aa. 3, 202, 206, 262, 263-280, 327, 350.

*Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote*, L.Q. 2006, c. 17, aa. 3, 15 (partie), 19;

*Loi modifiant la Loi électorale concernant le vote des étudiants dans les locaux des centres de formation professionnelle et des établissements d'enseignement postsecondaire*, L.Q. 2013, c. 5, aa. 3, 4, 5 (partie), 6-8, 10.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Dans ce numéro

- 1 État de la publication  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- 4 Mise à niveau à la version 4.8 de Folio
- 5 Différence de vitesse entre les versions 4.8 et 4.6 de Folio

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur l'aide financière aux études, RLRQ, c. **A-13.3**, r. 1, aa. 1, 29.2, 29.3, 29.4, 50, 51.1, 53, 54, 82, 85, 86, 87.1, 88, 91, ann. III.

Règlement modifiant le règlement sur l'aide financière aux études, D. 452-2013 du 01-05-13, (2013) 145 G.O. 2, 1659A, aa. 1-16.

Code de sécurité, RLRQ, c. **B-1.1**, r. 3, aa. 340, 401-406, ann. III.

Règlement modifiant le Code de sécurité, D. 232-2013 du 20-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1100, aa. 1, 2.

Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de physiothérapeute et de thérapeute en réadaptation physique, RLRQ, c. **C-26**, r. 203, a. 3.

Règlement modifiant le Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de physiothérapeute et de thérapeute en réadaptation physique, Décision du 22-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1795, a. 1.

Règlement sur les assemblées générales, la rémunération des administrateurs élus et le siège de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, RLRQ, c. C-26, r. 207.1, titre, a. 4.1.

Règlement modifiant le Règlement sur les assemblées générales et le siège de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, Décision du 22-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1793, aa. 1, 2.

Règlement sur les modalités de contrôle des personnes effectuant un stage de formation professionnelle en médecine, RLRQ, c. C-26, Décision du 22-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1794, nouveau.

Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics, RLRQ, c. **C-65.1**, r. 2, aa. 4, 5, 7, 7.1, 15.1-15.9, 16.1, 29.1, 35, 36, 37, 46.

Règlement modifiant le Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics, D. 432-2013 du 24-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1782, aa. 1-10, 12.

Règlement sur les contrats de services des organismes publics, RLRQ, c. C-65.1, r. 4, aa. 4, 5, 7, 7.1, 15.1, 17, 25, 27, 29.1-29.8, 32.1, 42.0.1-42.0.3, 43, 45, 46, 48, 49, 50, 59.

Règlement modifiant le Règlement sur les contrats de services des organismes publics, D. 430-2013 du 24-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1771, aa. 1-17, 19.

Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics, RLRQ, c. C-65.1, r. 5, aa. 4, 5, 7, 7.1, 18.1-18.9, 19, 20.1, 22, 26, 30, 36, 38, 40, 59, 60.

Règlement modifiant le Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics, D. 431-2013 du 24-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1777, aa. 1-13, 15, 16.

Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par une infirmière ou un infirmier auxiliaire, RLRQ, c. **I-8**, r. 3, a. 9.

Règlement modifiant le Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par une infirmière ou un infirmier auxiliaire, D. 436-2013 du 24-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1787, a. 1.

Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au Prospectus, RLRQ, c. **V-1.1**, r. 14, aa. 1.1, 2.3, 5.10.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.2, 13.3, 14.5, 19.3, ann. A, C, 41-101A1, 41-101A2.

Règlement modifiant le Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au Prospectus, A.M. V-1.1-2013-03 du 30-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1796, aa. 1-14.

Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié, RLRQ, c. V-1.1, r. 16, aa. 1.1, 2.7, 2.8, 4.1, 4.2, 7.1, 7.2, ann. 44-101A1.

Règlement modifiant le Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié, A.M. V-1.1-2013-05 du 30-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1851, aa. 1-8.

Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, RLRQ, c. V-1.1, r. 24, aa. 1.1, 8.10.

Règlement modifiant le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, A.M. V-1.1-2013-04 du 30-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1845, aa. 1, 2.

Règlement 52-107 sur les principes comptables et normes d'audit

acceptables, RLRQ, c. V-1.1, r. 25, aa. 1.1, 2.1, 3.11, 3.12, 3.17, 3.18.

Règlement modifiant le Règlement 52-107 sur les principes comptables et normes d'audit acceptables, A.M. V-1.1-2013-04 du 30-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1845, aa. 1-5.

Arrêté ministériel concernant le Projet-pilote relatif aux véhicules de type côte à côte, RLRQ, c. **V-1.2**, r. 4, aa. 2, 5, 6.1, 8.2, 33, ann. 2.

Arrêté ministériel concernant des modifications au Projet-pilote relatif aux véhicules de type côte à côte et la prolongation de sa durée, A.M. 2013-07 du 03-05-13, (2013) 145 G.O. 2, 1659B, aa. 1, 4, 5, 6 (partie), 7, 8.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur la sécurité ferroviaire, L.R.C. **1985 (4<sup>e</sup> suppl.), ch. 32**, aa. 2, 3, 3.1, 4, 4.1, 6-6.2, 7, 11, intertitre précédant l'article 18, 17.2, 17.3, 18, 19-22.1, 23, 24, 25, 26.2, 27, 28, 31, 31.1, 31.5, 32, 32.1, 32.5, 33, 34 (A), 35, 36, 37, 40.1-40.22, 41, 44, 44.1, 46, intertitre précédant l'article 47, 47.1-47.3, 51.

Loi améliorant la sécurité ferroviaire, L.C. 2012, ch. 7, aa. 2-6, 7 (partie), 8, 9, 11 (partie), 13, 14 (partie), 15-31, 32 (partie), 33, 34, 35 (partie), 36-38.

Loi sur le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, L.C. **1994, ch. 31**, a. 5.1.

Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada, L.C. 2012, ch. 17, a. 78.

Loi sur les transports au Canada, L.C. **1996, ch. 10**, aa. 157.1, 158.

Loi améliorant la sécurité ferroviaire, L.C. 2012, ch. 7, 39, 40.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. **2001, ch. 27**, intertitres précédant l'article 11, aa. 11.1, 14, 89, 150.1.

Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada, L.C. 2012, ch. 17, aa. 4, 6, 9 (partie), 30, 47.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Régime de pensions du Canada, L.R.C. 1985, ch. C-8.

Règlement sur le Régime de pensions du Canada, C.R.C., ch. 385, aa. 41, 52, 54.3.

Règlement modifiant le Règlement sur le Régime de pensions du Canada, DORS/2013-83 du 26-04-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1276, aa. 1-3.

Règlement sur le Régime de pensions du Canada (numéros d'assurance sociale), C.R.C., ch. 386, aa. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

Règlement modifiant le Règlement sur le Régime de pensions du Canada (numéros d'assurance sociale), DORS/2013-84 du 26-04-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1280, aa. 1-7.

Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, L.R.C. 1985, ch. C-23.

Décret sur la désignation des administrateurs généraux de l'administration publique fédérale (Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité), TR/93-81, annexe.

Décret modifiant le Décret sur la désignation des administrateurs généraux de l'administration publique fédérale (Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité), TR/2013-47 du 08-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1287, a. 1.

Loi sur la taxe d'accise, L.R.C. 1985, ch. E-15.

Règlement sur les services financiers (TPS/TVH), DORS/91-26, titre intégral, aa. 5, 6.

Règlement no 4 modifiant divers règlements relatifs à la TPS/TVH, DORS/2013-71 du 18-04-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1000, aa. 17, 18.

Règlement sur la continuation des personnes morales fusionnantes ou liquidées (TPS/TVH), DORS/91-33, annexe.

Règlement no 4 modifiant divers règlements relatifs à la TPS/TVH, DORS/2013-71 du 18-04-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1000, a. 19.

Règlement sur la méthode d'attribution applicable aux institutions financières

désignées particulières (TPS/TVH), DORS/2001-171, intertitre précédant l'article 1, aa. 1-72.

Règlement no 4 modifiant divers règlements relatifs à la TPS/TVH, DORS/2013-71 du 18-04-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1000, aa. 1, 2.

Règlement sur le nouveau régime de la taxe à valeur ajoutée harmonisée, DORS/2010-117, a. 58.1.

Règlement no 4 modifiant divers règlements relatifs à la TPS/TVH, DORS/2013-71 du 18-04-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1000, a. 3.

Règlement sur la transmission électronique de déclarations et la communication de renseignements (TPS/TVH), DORS/2010-150, aa. 4, 5, 7.

Règlement no 4 modifiant divers règlements relatifs à la TPS/TVH, DORS/2013-71 du 18-04-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1000, aa. 14-16.

Règlement no 2 sur le nouveau régime de la taxe à valeur ajoutée harmonisée, DORS/2010-151, aa. 1, 2, 7-7.02, 13, 13.1, 15, 21.1, 22, 27, 31.

Règlement no 4 modifiant divers règlements relatifs à la TPS/TVH, DORS/2013-71 du 18-04-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1000, aa. 4-13.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. F-4.

Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon (1990), DORS/90-231, annexe.

Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon (1990), DORS/2013-46 du 15-03-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 775, a. 1.

Loi sur les engrais, L.R.C. 1985, ch. F-10.

Règlement sur les engrais, C.R.C., ch. 666, aa. 3.1, 10, 10.2, 10.3, 11, 13, 14, 15, 17, 21, ann. I.

Règlement modifiant le Règlement sur les engrais, DORS/2013-79 du 26-04-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1261, aa. 1-10.

Loi sur l'inspection du poisson, L.R.C. 1985, ch. F-12.

Règlement sur l'inspection du poisson, C.R.C., ch. 802, ann. I.

Règlement modifiant le Règlement sur l'inspection du poisson, DORS/2013-78 du 26-04-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1260, a. 1.

Loi sur les Indiens, L.R.C. 1985, ch. I-5.

Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes, DORS/97-138, ann. I.

Arrêté modifiant l'Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes (Haisla Nation), DORS/2013-67 du 17-04-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 916, a. 1.

Loi sur les mesures spéciales d'importation, L.R.C. 1985, ch. S-15.

Règlement sur les mesures spéciales d'importation, DORS/84-927, aa. 17.1, 17.2.

Règlement modifiant le Règlement sur les mesures spéciales d'importation, DORS/2013-81 du 26-04-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1265, aa. 1, 2.

Loi sur les terres territoriales, L.R.C. 1985, ch. T-7.

Décret déclarant inaliénables certaines parcelles territoriales dans les Territoires du Nord-Ouest (Parc national Tuktut Nogait), TR/2011-58, abrogé.

Décret déclarant inaliénables certaines parcelles territoriales dans les Territoires du Nord-Ouest (parc national Tuktut Nogait du Canada), TR/2013-53 du 08-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1299, a. 5.

Décret déclarant inaliénables certaines parcelles territoriales dans les Territoires du Nord-Ouest (parc national Tuktut Nogait du Canada), TR/2013-53 du 08-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1299, nouveau.

Loi sur l'inspection des viandes, L.R.C. 1985 (1<sup>er</sup> suppl.), ch. 25.

Règlement de 1990 sur l'inspection des viandes, DORS/90-288, aa. 2.1, 54, 110.

Règlement modifiant le Règlement de 1990 sur l'inspection des viandes, DORS/2013-75 du 26-04-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1235, aa. 1-3.

Loi sur les produits agricoles au Canada, L.R.C. 1985 (4<sup>e</sup> suppl.), ch. 20.

Règlement sur les produits transformés, C.R.C., ch. 291, aa. 2, 21, 25, 44, 65.

Règlement modifiant le Règlement sur les produits transformés, DORS/2013-76 du

26-04-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 1257, aa. 1-5.

*Règlement sur les œufs*, C.R.C., ch. 284, aa. 2, 8, 9.

*Règlement modifiant le Règlement sur les œufs*, DORS/2013-77 du 26-04-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 1259, aa. 1-3.

*Loi sur la protection des végétaux*, L.C. **1990, ch. 22.**

*Règlement sur la protection des végétaux*, DORS/95-212, a. 40, ann. I, II.

*Règlement modifiant le Règlement sur la protection des végétaux et le Règlement de 2004 sur l'indemnisation relative au virus de la sharka*, DORS/2013-70 du 18-04-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 996, aa. 1, 2;

*Règlement modifiant le Règlement sur la protection des végétaux*, DORS/2013-80 du 26-04-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 1263, a. 1.

*Règlement de 2004 sur l'indemnisation relative au virus de la sharka*, DORS/2005-131, a. 2.

*Règlement modifiant le Règlement sur la protection des végétaux et le Règlement de 2004 sur l'indemnisation relative au virus de la sharka*, DORS/2013-70 du 18-04-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 996, a. 3.

*Loi sur l'assurance-emploi*, L.C. **1996, ch. 23.**

*Règlement sur l'assurance-emploi*, DORS/96-332, aa. 55, 55.01, 89.

*Règlement sur le numéro d'assurance sociale*, DORS/2013-82 du 26-04-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 1267, aa. 15-17.

*Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, L.C. **2001, ch. 26.**

*Règlement sur l'octroi des congés aux bâtiments*, DORS/2007-125, a. 4.

*Règlement modifiant le Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux*, DORS/2013-68 du 18-04-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 919, a. 27.

*Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux*, DORS/2012-69, aa. 1, 5, 8, 9, 27.1, 32, 36.1, 37, 38, 39.1, 42.1, 76, 83, 109, 110-111.3, 112, 113, 115, 116.1, 116.2, 120, 122, 123, 124, 124.1, 125, 131, 131.1.

*Règlement modifiant le Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux*, DORS/2013-68 du

18-04-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 919, aa. 1-26.

*Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, L.C. **2001, ch. 27.**

*Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*, DORS/2002-227, aa. 12.1, 13.11, 75, 76, 77-79, 80, 81, 82, 83, 294, 315.1.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*, DORS/2012-274 du 07-12-12, (2012) 146 *Gaz. Can.* II, 2885, aa. 5 (partie), 6, 7, 9-12.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*, DORS/2013-73 du 26-04-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 1177, aa. 1-4.

*Loi sur les eaux du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut*, L.C. **2002, ch. 10.**

*Règlement sur les eaux du Nunavut*, DORS/2013-69 du 18-04-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 970, nouveau.

*Loi sur le Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences*, L.C. **2005, ch. 34.**

*Règlement sur le numéro d'assurance sociale*, DORS/2013-82 du 26-04-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 1267, nouveau.

#### AUTORITÉ AUTRE QUE STATUTAIRE

*Décret renommant « pavillon naval canadien » le pavillon de marine des Forces armées canadiennes et approuvant son utilisation par les Forces canadiennes*, TR/2013-51 du 08-05-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 1295, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

### **Mise à niveau à la version 4.8 de Folio**

Il vous ne vous reste plus deux mois pour procéder à la migration vers la version 4.8 du logiciel Folio VIEWS.

Avec l'édition d'avril, nous sommes passés à la version 4.8 du logiciel Folio. Rappelons que la dernière mise à niveau à la version 4.6 datait de 2008.

La version 4.8 amène une certification

de compatibilité avec la version 8 de Windows. Elle ajoute également plusieurs fonctionnalités qui permettront l'ajout de nouveaux produits à la bibliothèque Accès Légal.

La migration se fera en 2 étapes.

**En avril**, nous vous fournissons la nouvelle version des logiciels. Vous disposerez de 3 mois pour migrer vos systèmes à la version 4.8.

Notez que la version 4.8 n'est pas rétrocompatible. Il sera donc important de ne pas tarder à l'implanter, car lorsque les infobases seront migrées à la version 4.8, un lecteur 4.6 sera incapable de lire les infobases.

**En juillet**, nous migrerons toutes les infobases à la version 4.8. Nous ajouterons ainsi les nouvelles infobases suivantes à la bibliothèque Accès Légal :

Disponibles à la fois sur DVD, Internet et par nimbo-informatique :

**Infobase Lois de l'Ontario** (iloisO.nfo) : contient les lois de l'Ontario

**Statutes of Ontario Infobase** (istatO.nfo) : contient la version anglaise des lois de l'Ontario

**Infobase Règlements de l'Ontario** (ireglemO.nfo) : contient les règlements de l'Ontario

**Regulations of Ontario Infobase** (iregulO.nfo) : contient la version anglaise des règlements de l'Ontario

Disponibles uniquement par nimbo-informatique :

**Infobase Gazettes du Canada** (igcC.nfo) : contient le texte intégral des Parties I, II et III, indexé en français

**Canada Gazettes Infobase** (icgC.nfo) : contient le texte intégral des Parties I, II et III, indexé en anglais

Les abonnés à notre service de livraison des infobases par nimbo-informatique profiteront des nouvelles infobases dès que leur système sera mis à niveau.

Nous serons disponibles pour vous aider à rendre le processus de migration la

plus simple possible. N'hésitez pas à nous acheminer vos questions par courriel à [folio48@gaudet.qc.ca](mailto:folio48@gaudet.qc.ca) ou par téléphone au 514/893-2526.

## **Différence de vitesse entre les versions 4.8 et 4.6 de Folio**

En période transitoire, lecteur 4.8 et infobases 4.6, certains compromis de vitesse sont nécessaires, mais la différence devrait demeurer somme toute mineure.

Il est par ailleurs important de s'assurer que les fichiers des infobases (\*.NFO) soient en lecture seule dans le répertoire réseau.

Veillez nous rapporter tout changement notable de fonctionnalité depuis la mise à niveau à la nouvelle version pour que nous puissions nous assurer que le logiciel a été correctement mis à niveau sur votre système.